

NOTE par PAYS

Base de données des dépenses sociales (www.oecd.org/fr/social/depenses.htm)

OCDE - Division des Politiques Sociales - Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales

FRANCE

Nomenclature

ACOSS	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
AGIRC	Association générale des institutions de retraite des cadres
ARRCO	Association des régimes de retraite complémentaire
ASF	Agence pour la structure financière
CAMAVIC	Caisse mutuelle d'assurance vieillesse des cultes
CAVIMAC	Caisse mutuelle d'assurance vieillesse, invalidité, et maladie des cultes (instauré en 2000)
CAMR	Caisse autonome mutuelle de retraite des agents des chemins de fer d'intérêt secondaire et des tramways
CANAM	Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes
CANCAVA	Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale
CAT	Centres d'aide par le travail
CCPMA	Caisse centrale de prévoyance de la mutualité agricole
CDF	Charbonnages de France
CGE	Compagnie générale des eaux
CNAF	Caisse nationale d'allocations familiales
CNAM	(ex-CNAMTS) Caisse nationale d'assurance maladie
CNAV	(ex-CNAVTS) Caisse nationale d'assurance vieillesse
CNAVPL	Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales
CNBF	Caisse nationale des barreaux français
CPPOSS	Caisse de prévoyance du personnel des organismes de la sécurité sociale
CRAF	Caisse de retraite du personnel d'Air France
CRPCEN	Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires
CRPNPAC	Caisse de retraite du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile
CNRACL	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales
EDF	Électricité de France
ENIM	Établissement national des invalides de la marine
FCAATA	Fonds de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante
FCAT	Fonds commun des accidents du travail
FCATA	Fonds commun des accidents du travail agricoles
FNE	Fonds national pour l'emploi
FNS	Fonds national de solidarité
FSPOIE	Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État
GDF	Gaz de France

NOTE par PAYS

Base de données des dépenses sociales (www.oecd.org/fr/social/depenses.htm)

OCDE - Division des Politiques Sociales - Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales

IRCANTEC	Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques
MSA	Mutualité sociale agricole
ORGANIC	Caisse de compensation de l'organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce
RATP	Régie autonome des transports parisiens
SASV	Service de l'allocation spéciale vieillesse (remplace le FSAV depuis le 1er Janvier 1994)
SNCF	Société nationale des chemins de fer
UNEDIC	Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

Unité monétaire

Les dépenses sociales sont exprimées en millions d'Euros (EUR).

Notes générales

Les régimes de la protection sociale peuvent être repartis en deux groupes selon leurs financements. On distingue ainsi :

- Le régime public de la sécurité sociale et aide sociale.
- dans le second groupe, des régimes dont les ressources proviennent de cotisations volontaires ou de dons comme les régimes d'employeurs, les régimes de la mutualité, de la retraite supplémentaire et de la prévoyance et les services fournis par les régimes d'intervention sociale des institutions sans but lucratif au service des ménages).

Il existe fondamentalement quatre grandes catégories de personnes assurées :

- Le régime général qui couvre la plupart des salariés
- Les régimes spéciaux de salariés qui pour certains d'entre eux ne recensent que très peu de ressortissants. Certains couvrent un nombre limité de salariés ou autres catégories sociales
- Le régime agricole qui englobe en deux gestions distinctes les exploitants et les salariés agricoles
- Les régimes des non salariés non agricoles d'assurance vieillesse sont gérées par trois régimes autonomes dotés chacun d'une caisse nationale professionnelle (artisans, commerçants ou industriels et professions libérales spécifiques).
- Les notes par pays de la publication OCDE Prestations et Salaires (www.oecd.org/fr/social/prestations-et-salaires.htm) donnent une description détaillée des caractéristiques (conditions pour recevoir l'allocation, calcul du montant de l'allocation, régime d'imposition de l'allocation, durée de l'allocation, etc.) des principaux programmes sociaux pour la population en âge de travailler, c'est-à-dire l'assurance et

NOTE par PAYS

Base de données des dépenses sociales (www.oecd.org/fr/social/depenses.htm)

OCDE - Division des Politiques Sociales - Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales

l'assistance chômage, l'aide sociale, les allocations subordonnées à l'exercice d'un emploi, les allocations logement, les prestations familiales, les allocations de garde d'enfant, et les allocations pour parent isolé.

Ruptures de série :

A partir de 1990, les données correspondent au nouveau cadre méthodologique de SESPROS. Un rapprochement des données a été effectué au niveau des différents programmes sur la base des années pour lesquelles les deux cadres méthodologiques se recoupent, afin d'obtenir des séries cohérentes à partir de 1980. Pour certains programmes et grandes catégories, des ruptures de séries (entre 1989 et 1990) étaient inévitables. D'une manière générale, les programmes appartenant à l'ancien cadre méthodologique du système SESPROS qui n'ont pu être associés à une donnée correspondant au nouveau cadre méthodologique ont été considérés comme « manquants » pour la période à partir de 1990. De même, les données calculées selon le nouveau cadre méthodologique qui n'ont pu être attribués à un programme relevant de l'ancien cadre méthodologique ont été considérées comme « manquantes » pour la période 1980-89.

Les données sur la santé se réfèrent à *Eco-Santé OCDE* à partir de 1990 et à des estimations basées sur des séries antérieures de comptes nationaux de dépenses de santé avant 1990.

En raison d'un changement méthodologique, les données par sous-catégorie avant et après 2006 ne sont pas comparables.

Estimations du Secrétariat :

Les données de dépenses d'éducation pré-primaire pour 2020 ont été estimées à partir de la tendance de l'année précédente.

Sources

1980-89

EUROSTAT (1995), *Dépenses et Recettes de Protection sociale 1980-1993*, Luxembourg.

EUROSTAT (1996), *Recueil statistique sur la Protection sociale en Europe, Vieillesse et Survie : une mise à jour*, Luxembourg.

1990 et après

Données communiquées par EUROSTAT (base de données SESPROS), sauf pour :

1980 et après 4.Santé : Statistiques de l'OCDE sur la santé (www.oecd.org/sante/basedonnees).

1998 et après 5.2.1.11 Garde des enfants (éducation pré primaire) : Base de données de l'OCDE de l'éducation (www.oecd.org/fr/edu/base-de-donnees.htm).

1985 et après 6. PAMT : Base de données de l'OCDE sur les politiques du marché du travail.

NOTE par PAYS

Base de données des dépenses sociales (www.oecd.org/fr/social/depenses.htm)

OCDE - Division des Politiques Sociales - Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales

(Voir Tableau page suivante « Passage de SESPROS à SOCX »).

Documentation

Statistiques sociales européennes, Protection sociale, ESSPROS information qualitative

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/social-protection/data/qualitative-information>

MISSOC, système d'information mutuelle sur la protection sociale dans les États membres de l'Union Européenne et de l'Espace Économique Européen

(<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=815&langId=fr>)

NOTE par PAYS
Base de données des dépenses sociales (www.oecd.org/fr/social/depenses.htm)
 OCDE - Division des Politiques Sociales - Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales

Passage from Esspros to SOCX (public / mandatory-voluntary private)												
FRANCE, in millions of euro												
FR	ESSPROS/SOCX	Code	1990	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
(1)	ESSPROS Social protection benefits	1100000	267,937	399,108	617,529	701,985	714,821	727,637	741,892	761,386	813,733	
-	(2) - ESSPROS Disability Economic integration of the handicapped	1121114	0	0	1,158	1,269	1,256	1,313	1,367	1,387	1,511	
-	(3) - ESSPROS Sickness Benefits in kind	1111200 1112200	68,541 489	103,793 1,363	160,468 1,545	180,807 1,897	184,592 2,066	188,182 2,122	191,746 2,232	196,332 2,148	204,118 2,284	
+	(4) - ESSPROS Unemployment Cash - Vocational training allowance	1161114 1161121	2,743 0	3,514 0	1,605 37	1,942 38	2,221 43	2,227 33	2,007 9	2,267 9	2,482 9	
+	(5) SOCX/ Health HEALTH Public benefits in kind	250.10.4.0.0.0	64,015	111,785	170,808	192,389	196,567	200,215	203,369	207,760	220,902	
+	(6) SOCX/ EDU-EAG FAMILY Services Child care (pre-primary education)	250.10.5.2.1.7	m	8,978	13,037	15,194	15,410	16,063	16,158	16,266	16,374	
+	(7) SOCX/ ALMP ACTIVE LABOUR MARKET PROGRAMMES	250.10.6.0.0.0	7,480	17,490	21,277	20,720	23,870	20,934	18,036	17,478	17,493	
+	(8) SOCX MANDATORY PRIVATE SOCIAL EXPENDITURE	250.20.90.0.0.0	a	a	a	15,098	16,136	16,410	17,484	18,280	17,178	
	SOCX HEALTH Mandatory private insurance, benefits in kind	250.20.4.2.0.0	a	a	a	15,098	16,136	16,410	17,484	18,280	17,178	
-	(9) ESSPROS (several functions) Régime d'intervention sociale des ISBLSM		0	0	19,994	23,606	24,189	24,856	25,448	26,137	27,101	
-	(9) ESSPROS (several functions) Régimes de la mutualité et de la prévoyance		0	0	25,050	27,892	28,182	28,321	28,979	29,196	27,416	
-	(9) ESSPROS (several functions) Autres sociétés financières et non financières		0	0	11,864	13,037	13,306	13,590	14,053	14,373	13,947	
+	(10) SOCX HEALTH Voluntary private insurance, benefits in kind	250.30.4.2.0.0	10,386	19,622	30,250	19,327	18,961	18,826	18,942	18,907	17,857	
=	(11) SOCX PUBLIC SOCIAL EXPENDITURE	250.10.90.0.0.0	257,031	409,811	618,175	698,616	713,079	722,380	732,357	749,311	805,794	
Notes:												
(1)	"ESSPROS / Social protection benefits" are Total ESSPROS expenditures (1000000) less Administration costs (1200000) and other expenditure (1400000, property income and other).											
(2)	The ESSPROS data within "Disability / Economic integration of the handicapped" are not included in SOCX database to avoid double counting with SOCX "Active Labour Market Programmes / Measures for the disabled".											
(3)	The ESSPROS data within "Sickness / Benefits in kind" are not included in SOCX database to avoid double counting with SOCX "Health / Benefits in kind".											
(4)	The ESSPROS data within "Unemployment / Cash Vocational training allowance" "Unemployment / Benefits in kind" are not included in SOCX database to avoid any double counting with SOCX "Active Labour Market Programmes".											
(5)	SOCX Health benefits in kind are from "OECD Health Data (www.oecd.org/health/healthdata/)".											
(6)	SOCX includes public spending on pre-primary education from OECD education database, unless such data are already included in "5.2.1. Day care services".											
(7)	SOCX Active Labour Market Programmes are from "OECD database on labour market programmes".											
(8)	Spending on some programmes recorded under the schemes below are categorised as Mandatory private in SOCX.											
(9)	Spending on some programmes recorded under the schemes below are categorised as Voluntary private in SOCX. (9) includes (10).											
(10)	SOCX Private insurance Health benefits in kind are from "OECD Health Data (www.oecd.org/health/healthdata/)".											
(11)	= (1) - (2) - (3) - (4) + (5) + (6) + (7) - (8) - (9) + (10)											

NOTE par PAYS

Base de données des dépenses sociales (www.oecd.org/fr/social/depenses.htm)

OCDE - Division des Politiques Sociales - Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires Sociales
